

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA CNA à BOUILLARGUES (30) le vendredi 24 janvier 2014.

Réunion en comité restreint pour la désignation des arbitres sur les concours et championnats du calendrier officiel 2014 de la FFPJP.

Présents : J-C DUBOIS, J-C DESMULIE, M. COSTE, D. SCHMITT élus de la FFPJP

E. CHAPILLON, P. DESSAINT, G. MALLET, D. JANDARD, P. GRIGNON qui participent à la réunion du PNA les samedi 25 et 26 janvier.

Excusé : M. POGGI.

Assiste : J-L RIZZO, président du Comité du Gard.

La CNA sera rassemblée au complet lors de la prochaine réunion des 4 et 5 avril 2014 au BOURGET.

Après le mot de bienvenue d'usage, Jean-Claude DUBOIS rappelle qu'il a envoyé à tous les référents les diaporamas suivants pour les aider dans les formations, séminaires ou recyclages qu'ils mettent en place :

- Diaporama sur le jeu de pétanque, mis à jour
- Diaporama sur les généralités
- 2 Diaporamas sur des cas particuliers
- Diapositive sur la boule rejouée
- Diaporama sur le Jeu Provençal.

Ce dernier, sur le jeu provençal, a été entièrement remanié, mis à jour et animé par le CD84. Michel COSTE en remet un exemplaire sur clé USB à chaque membre de la CNA présent pour diffusion auprès des gens concernés.

Il est rapidement parcouru et Michel commente les nouveautés apportées.

Avec la vidéo tournée au club de la Boule Doria à Marseille, nous sommes désormais en possession de bons outils pour la formation à ce sport.

Jean-Claude DUBOIS donne l'ordre du jour de la réunion :

- 1. Formation.
- 2. Code d'arbitrage.
- 3. Carte des zones.
- 4. Liste 2014 des arbitres nationaux.
- 5. Résultat à l'examen d'arbitre national du 19/01/14.
- 6. Limite d'âge.
- 7. Désignation sur les concours et championnats 2014.
- 8. Indemnités d'arbitrage.
- 9. Questions diverses.

1. Formation.

Notre président rappelle que les formateurs doivent répondre favorablement lorsqu'ils sont sollicités.

Il serait bon d'envoyer une fois de plus un rappel aux comités et ligues indiquant que la formation des arbitres est obligatoire au moins une fois l'an d'autant plus que cela ne leur revient pas trop cher, les conseils généraux et régionaux subventionnant souvent ce type de formation, bien sûr à condition d'en faire la demande et cela varie aussi selon les conseils.

Code d'arbitrage.

Nouvelle version revue entièrement, article par article, pour présentation et aval du comité directeur de février 2014 avant diffusion aux référents de l'arbitrage et sur le site FFPJP.

2. Zones.

Passage en revue des zones :

Les arbitres suivants : Robert CHENUET (CD03), ZONE 3, Gabrielle JOSEPH (CDO4), ZONE 2, Didier JACQUET (CD13), ZONE 2, Paul LIBREAU (CD87), ZONE 4 prennent une année sabbatique.

3. Listing des arbitres nationaux.

Le listing est mis à jour pour 2014. Une édition simplifiée sera diffusée sur le site de la FFPJP

4. Résultats des candidats aux épreuves écrites de l'examen d'arbitre national 2014.

11 inscrits, 9 présents, 6 reçus, 3 échecs dont un pénalisant.

CD	Nom	Prénom	Pétanque/20	Provençal/20	Moyenne	Admis Refusé Note Pénalisante
65	TECHENE	Bernard	18.25	18.50	18.38	A
33	SMIALY	Jacques	16.25	19.00	17.63	A
51	LANTSOGHT	Daniel	17.00	18.00	17.50	A
26	MELVE	Yves	17.00	17.50	17.25	A
74	DELAUNE	Frédéric	16.25	18.00	17.13	A
29	LARREUR	Yvon	17.50	16.50	17.00	A
11	RIVES	Daniel	14.25	16.00	15.13	R
81	ASTIE	Jean-Michel	13.50	16.00	14.75	R
22	CANEVET	Didier	13.25	12.00	12.63	N P
90	DI ROSA	Eric	<i>Absent excusé: maladie</i>			
88	PAVOT	Thierry	<i>Absent excusé: hospitalisé</i>			

Les 6 candidats admissibles seront convoqués le **dimanche 30 mars**, au siège à Marseille, pour leur journée de formation obligatoire. A l'issue de cette journée, ils seront envoyés pour passer la pratique et l'oral sur un championnat de France, le samedi uniquement.

- LANTSOGHT Daniel, à St AVOLT (57) le samedi 21 juin
- SMIALY Jacques, à BRIVE (19) le samedi 28 juin
- TECHENE Bernard, à COLOMIERS (31) le samedi 12 juillet
- LARREUR Yvon, à LAVAL (53) le samedi 6 septembre
- DELAUNE Frédéric et MELVE Yves, à MENDE (48) le samedi 13 septembre.

5. Limite d'âge

Jean-Claude DUBOIS a demandé à Jean-Claude DESMULIE, lors du congrès national de réaliser une étude sur les limites d'âges des arbitres dans différentes disciplines sportives.

De cette recherche, il résulte que la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre la Discrimination et pour l'Egalité) tend à ne plus imposer de limite d'âge chez les arbitres dans quelque discipline que ce soit mais s'en référer uniquement à des contrôles médicaux et des tests d'aptitudes physiques.

Ce que Lucette COSTE avait déjà annoncé lors de l'une de nos dernières réunions.

Notre médecin fédéral, Jean-Pierre IANNARELLI, a été sollicité pour définir les critères adaptés aux arbitres de pétanque.

Il nous paraît extrêmement judicieux d'anticiper sur ce sujet avant qu'il ne nous soit imposé, ce qui ne saurait tarder. Les arbitres atteints par la limite d'âge dans leur spécificité qui ont fait appel à la HALDE ont tous eu gain de cause !

Intervention de Jean-Louis RIZZO qui souhaiterait que nos concours et championnats jeunes soient arbitrés par des jeunes supervisés bien sûr par des arbitres confirmés. Ce serait un moyen pour rajeunir nos cadres qui en ont grandement besoin.

6. Désignations.

Championnats de France

Michel COSTE nous dresse et développe le bilan du coût des arbitrages sur les championnats de France 2013.

Puis nous estimons nos besoins en nombre d'arbitres dans les divers championnats.

Nous proposons d'en garder 4 pour le dimanche dès 2014. Tableau joint en annexe 3.

Les arbitres seront désignés pour officier 1 ou 2 jours (ou 3 pour le JP) mais ils pourront s'arranger entre eux pour inverser leur désignation, notamment en fonction de ceux qui travaillent le lundi.

Concours nationaux

Les désignations ont été faites en respectant le mieux possible les vœux des ligues, mais il est rappelé qu'un arbitre ne peut officier que deux années de suite, au maximum, sur le même concours et qu'il est préférable qu'il n'arbitre pas dans son comité.

Les convocations seront envoyées individuellement et, comme chaque année, toutes les ligues et comités recevront un double de leurs concours.

Cette année, les organisateurs qui ont donné une adresse mail recevront les informations sur leur compétition.

Arbitres à accompagner lors de leur première épreuve nationale:

DELORME Frédéric à ROCHEFORT (17) les 19 et 20 avril par Evelyne CHAPILLON

PHILIPPE Stéphane à DIJON (21) les 24 et 25 mai par Georges MALLET

COUFIGNAL Patrick à SAINT VINCENT DE TYROSSE (40) les 21 et 22 juin par J-C DUBOIS

BOSCO Roger à GRIGNAN (26) les 28 et 29 juin par Georges MALLET

VIDAL Evelyne à FLORANGE (57) les 5 et 6 juillet par Didier SCHMITT

TACCON Christophe à LE PUY EN VELAY (43) les 23 et 24 août par Evelyne CHAPILLON

ROUE Mickaël à CHATELLAILLON (17) les 20 et 21 septembre par Evelyne CHAPILLON

7. Indemnités d'arbitrage.

Suite aux questions posées au Congrès National de Macon

- Pourquoi pas les mêmes indemnités partout en France ?
- Pourquoi pas des indemnités différentes selon les grades ?

il est demandé à tous les membres de la CNA de faire un tableau des montants de ces indemnités dans leur zone, par ligue et par comité afin de pouvoir en calculer une moyenne nationale (demi-journée, journée, déplacements, etc...). Ce sujet sera mis à l'ordre du jour de la réunion d'automne.

8. Questions diverses.

J-C DUBOIS : Propose-t-on nos 2 arbitres européens à l'arbitrage international ?

Réponse : OUI

D. JANDARD : pour la bonne organisation de la prochaine réunion de la CNA au BOURGET les 5 et 6 avril, demande que tous les renseignements concernant l'hébergement et les moyens de transport lui soient communiqués le plus rapidement possible.

P. GRIGNON : présentera des questions posées par le pool élite à la commission internationale d'arbitrage qui se tiendra à Toulouse le vendredi 7 février 2014.

Le Secrétaire de séance
J-C DESMULIE

Le Président
J-C DUBOIS



A handwritten signature in black ink, appearing to read "J-C Dubois", written in a cursive style.